

Gilles Siouffi¹

¹Université Paris-Sorbonne (Paris IV)

gilles.siouffi@sorbonne-universite.fr

Conférence inaugurale : Aux origines de la qualification en "populaire"

Attesté en français autour de 1330, l'adjectif *populaire* a d'abord qualifié ce qui a trait au peuple ou aux peuples de manière très large, incluant par exemple le sens de "connu et apprécié par le peuple". Le propos de cette contribution vise à éclaircir les conditions de son application au langage. La première partie de l'exposé mènera l'enquête sur les emplois précoces de l'adjectif au XVI^e et au XVII^e siècle. Chez les remarqueurs classiques (Vaugelas et ses continuateurs), l'adjectif *populaire*, la plupart du temps appliqué comme marque d'usage aux locutions, est considéré comme un quasi-synonyme de *bas*. Son emploi montre donc l'importance de la hiérarchie des styles à l'époque pour qualifier les faits langagiers. Il s'agira aussi de s'interroger sur la sollicitation du terme *peuple*, et sur les enjeux de cette référence au XVII^e siècle. Dans quelle mesure les paramètres sociaux font-ils l'objet d'une attention spécifique ? La deuxième partie montrera le rôle qu'a joué la prise en compte du peuple de Paris dans l'identification d'un français populaire qui se distinguerait des variétés dialectales (renvoyées quant à elles à leur caractère rural). La troisième partie sera consacrée à examiner la qualification en populaire de faits langagiers entre le XVIII^e siècle et le début du XX^e siècle, particulièrement chez les premiers linguistes, et à chercher à délimiter plus précisément le périmètre visé.